

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 23 JANVIER 2011

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE LA SAISON 2009/2010

En application des statuts, nous sommes réuni pour l'assemblée générale annuelle qui prend connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 août 2010.

Les convocations prescrites par nos statuts vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus vous sont parvenus dans les délais impartis.

Joint au présent rapport, vous trouverez bilan, compte d'exploitation et annexes, ainsi que les perspectives.

Présentation du rapport financier

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/2010 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celle de l'exercice précédent.

Les comptes présentés sont chiffrés en Euros.

Analyse de l'évolution de l'activité

Compte de résultat

- Le total des produits d'exploitation se monte à 7 446 672€ (S10) contre 7 227 784€ la saison précédente (S09) soit une augmentation de +3% qui s'explique par une augmentation du nombre de licenciés de + 2 604 (+1,9%) et une augmentation des ventes de marchandises de 36 578€.

- Les charges d'exploitation sont de 8 972 325€ contre 6 867 270€ ce qui entraîne un résultat d'exploitation en déficit de -1 525 653€ contre un excédent de 360 514€ la saison précédente.

Ce déficit s'explique principalement :

- Par un choix de l'assemblée générale de janvier 2010 qui prévoyait un déficit de -600 000€ du à un effort particulier en faveur du sportif qui a vu son budget augmenté de +1 305 755 € (*B.S10 3 728k€- R.S9 2 423k€*)
- Et une baisse des autres frais de 204 779 €, qui n'a pas été réalisée, comme cela apparaît dans le tableau ci-dessous.

Le tableau synthétique du compte d'exploitation analytique P5bis nous permet de constater les écarts suivants:

	Ecart RS10-RS9	Ecart S10 - BS10
Résultat S09 ou Budget S10	377 003 €	-600 000 €
Résultat S10	<u>-1 501 765 €</u>	<u>-1 501 765 €</u>
ECART S10-S9	<u>-1 878 768 €</u>	<u>-901 765 €</u>
Augmentation du sportif	1 460 326 €	154 571 €
Augmentation des licences & cotisations	-99 863 €	24 110 €
Augmentation des frais de vie fédérale	565 805 €	594 347 €
<i><u>Dont principalement:</u></i>		
<i>Salaires et charges</i>	<i>221 967 €</i>	<i>191 007 €</i>
<i>Gestion financière</i>	<i>88 102 €</i>	<i>47 186 €</i>
<i>Honoraires</i>	<i>173 886 €</i>	<i>156 547 €</i>
<i>Activité des élus</i>	<i>23 162 €</i>	<i>14 543 €</i>
<i>Réunion des instances Fédérales</i>	<i>81 304 €</i>	<i>139 058 €</i>
<i>Lobbying</i>	<i>-73 374</i>	<i>14 662 €</i>
<i>Fournitures bur., impr. entretien</i>	<i>23 544</i>	<i>22 415 €</i>
<i>Autres postes</i>	<i>27 214 €</i>	<i>8 929 €</i>
Autres	-47 500 €	128 737 €
SOLDE	-1 878 768 €	- 901 765 €

Bilan Actif

Le total de l'actif se monte à 4 866 542€ contre 5 754 036€ la saison précédente avec en particulier :

- Une augmentation de l'actif immobilisé de 184 163 € (dont les logiciels ITAC et ISIS)
- Le solde de la subvention ministère des sports versé tardivement qui nous ont amené à vendre des SICAV, d'où la baisse de la trésorerie de 984 623€.
- Les valeurs mobilières de placement sont Moneprime/ HSBC pour 494 493€ et Euribor / BNPP pour 1 333 438€ ; Ces placements en SICAV monétaires présentent un très faible risque.
- Les charges constatées d'avance montent à 48 881€.

Bilan Passif

Dans le total du passif de 4 866 542 € :

Les fonds propres s'élèvent à 3 182 405€ contre 4 684 171€ la saison précédente après imputation du résultat de la saison.

Le résultat de l'année à -1 501 765 € contre 377 003 € diminue les fonds propres.

L'absence d'emprunt renforce la santé financière de la Fédération.

La provision pour risque 179 474 € est en augmentation par rapport aux 164 002€ de la saison précédente, due principalement au risque d'intérêts de retard dus à Réunica sur un litige ancien.

Les dettes et produits constatés d'avance sont de 1 504 664 € contre 905 863 € la saison précédente

Conclusion

Malgré un déficit de -1 501 765€ la situation de la Fédération reste saine d'autant qu'il n'y a pas d'emprunt et qu'elle est propriétaire de son siège.

Les capitaux propres sont de 3 182 405€ contre 4 684 170€ la saison précédente.

La trésorerie disponible fin août 2010 est de 1 969 204€ contre 2 953 826€ la saison précédente.

Cette situation financière permet à la Fédération de poursuivre son effort promotionnel en vue du développement du nombre de ses licenciés, tout en rationalisant le circuit des licences et en continuant à financer le sport de haut niveau.

Le projet de budget saison 2011 prévoit :

Un développement des recettes de 2,75% (7 749 k€/7 541 k€) grâce développement du nombre de licenciés (+ 3 340) et à l'augmentation des tarifs appliqués à cette saison, et une perte de -343 860€ , dont 118 000€ de projet associatif.

Le projet de budget saison 2012 prévoit :

Par rapport à la saison précédente, une augmentation des recettes de 1,3% (7 851k€/7 749k€) et une perte de -305 000€, dont 270 000€ de projet associatif.

Éléments intervenus depuis la clôture de l'exercice :

Néant.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de -1 501 765€:

- À raison de -1 259 915€ sur le poste autres réserves dont le montant sera ramené à 1 982 455€.

- À raison de -241 850€ sur le poste réserve pour projet associatif, ce qui correspond au montant utilisé et provisionné comme prévu pour l'exercice.

La provision pour projet associatif qui était de 901 140€ passera alors à 659 290€.

Gérard DALLE FRATTE
TÉSORIER DE FFTIR